

Fonds Centre reprise transmission

INITIATIVE CENTRE-VAL DE LOIRE

Présentation du dispositif

Le fonds Centre Reprise Transmission permet à des repreneurs d'entreprise de bénéficier d'un prêt d'honneur pouvant aller jusqu'à 30 000€.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

L'aide s'adresse aux repreneurs d'entreprises basées en région Centre-Val de Loire.

- Critères d'éligibilité

L'entreprise reprise ne doit pas être en procédure judiciaire et ne doit pas avoir enregistré de pertes sur les deux dernières années

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

La reprise doit permettre de créer ou maintenir au moins 3 emplois.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant du prêt varie entre 15 000 € et 30 000 € Il est plafonné à 30% des besoins en financement du projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Au près de quel organisme ?

Les demandes sont à faire à Initiative Centre-Val de Loire.

Organisme

INITIATIVE CENTRE-VAL DE LOIRE

- **Initiative Centre**
2 rue Bernard Palissy
37500 CHINON
Téléphone : 02 47 97 73 61
E-mail : contact@initiative-cvdl.fr